

Bièèvres

LE BULLETIN



N°23 mai 2008



Un projet pour Versailles Grand Parc

Une bonne partie des affaires communales sont et seront de plus en plus intercommunales. Qu'il s'agisse des ordures ménagères, des transports, de l'eau et de l'assainissement, de l'habitat, ... les dossiers se traitent désormais à plusieurs communes et au sein d'organismes importants.

Nous avons ainsi choisi d'entrer en 2004 dans la Communauté de Communes de Versailles Grand Parc. Cela n'a pas été chose facile, compte tenu notamment de notre présence dans l'Essonne, département auquel nous sommes attachés.

Versailles Grand Parc est aujourd'hui à un tournant. Sous la présidence de François de Mazières, nouveau maire de Versailles, ses communes membres (*) vont prochainement définir un projet pour les années à venir.

D'emblée, pour nous Bièvrois, quelques évidences s'imposent dans ce débat :

1/ L'identité forte de Versailles, de la vallée de la Bièvre et de la plaine de Versailles est une chance exceptionnelle. Il est essentiel de la défendre et de réduire les atteintes à cet environnement. Le développement économique, l'amélioration des infrastructures de transports doivent se conjuguer avec le respect et la mise en valeur de ce patrimoine. C'est ce message que l'intercommunalité doit porter à l'heure de l'OIN !

2/ Fondamentalement, l'intercommunalité doit avant tout servir à faire ce que nous ne pourrions pas faire seuls, ou bien à faire en commun ce qui coûterait plus cher si nous le faisons seuls. C'est le cas avec les ordures ménagères, désormais gérées par Versailles Grand Parc, dont le service est rendu à un prix moindre pour les Bièvrois.

3/ L'intercommunalité sera d'autant plus forte qu'elle saura aussi respecter le rôle de chaque commune et s'appuyer sur chacune d'entre elles. C'est en effet au niveau de la commune que s'expriment les besoins, les solidarités élémentaires et c'est là que vit le mieux la démocratie. Une intercommunalité réussit quand elle sait tirer le meilleur parti de ces forces locales, elle échoue si elle n'a en tête que de s'y superposer, de s'y substituer et d'enfler...

Telles sont les convictions de nos délégués, qui veulent bâtir un projet communautaire raisonnable et ambitieux, porteur d'un réel mieux-être dans notre région.

Hervé Hocquard

Votre Maire, Vice président de la Communauté de Communes

(*) Voir page suivante

LE DROIT D'EXPRESSION
DES CONSEILLERS p 2

VIE DU VILLAGE / PRATIQUE p 3

L'AGENDA 21 BIÈVROIS p 4-5

AGENDA p 6



Le 7 mai au Foyer des Anciens réception pour les 100 ans de Madame QUEMENEUR, ici avec Christian JOUANE, premier adjoint au maire.

Informations municipales N° 23

Directeur de la publication :
Hervé Hocquard
Maquette/impression :
ALCC. Com
Distribution : Yolle
Tirage : 2400 exemplaires



www.bievres.fr

François de Mazières, maire de la ville de Versailles, a été élu président du conseil communautaire à l'unanimité.

Jean-Jacques Lasserre,
maire de Fontenay-le-Fleury

Jean-Marc Le Rudulier,
maire de Buc

Bernard Debain,
maire de Saint-Cyr-l'École

Jean-François Peumery,
maire de Rocquencourt

Jacques Bellier,
maire de Jouy-en-Josas

Gilles Pancher,
maire de Toussus-le-Noble

Hervé Hocquard,
maire de Bièvres

Patrick Confetti,
maire des Loges-en-
Josas

Olivier Lebrun,
maire de Viroflay

Claude Vuilliet,
maire de Bois d'Arcy

Ces dix vice-présidents ainsi que le président forment le bureau.



Expression des conseillers majoritaires

Notre équipe, qui compte une majorité de « nouveaux », est maintenant à pied d'œuvre. Pour les conseillers qui ont été élus pour la première fois cette année, la « machine » municipale constitue une vraie découverte. Et au-delà, la machine des pouvoirs publics, avec le Préfet, le sous-Préfet, la région, le conseil général, leurs administrations respectives, les syndicats intercommunaux, l'intercommunalité... ce n'est pas simple... il faut avoir de l'obstination pour que les projets cheminent dans un tel dédale ! C'est ainsi que des actions et des projets, simples en apparence, peuvent mettre longtemps à aboutir.

En revanche, ce que nous initions avec la démarche du Développement Durable ne dépend que de nous, Bièvrois. Ce sont nos comportements, nos habitudes, nos réflexes, qu'il faut remettre en cause et modifier, y compris la commune elle-même, dans ses

bâtiments et à travers son personnel. Chaque citoyen, dans sa maison, avec sa famille et ses amis, doit œuvrer dans ce sens. Dans cette action, ni le Préfet, ni personne n'empêchera quoi que ce soit. Nous ferons seulement ce que notre conscience et notre amour de Bièvres et de la planète nous dictent. A Bièvres, nous allons initier cette démarche, tous ensemble ■

Christian JOUANE, Véronique BANULS, Philippe MIAS, Anne PELLETIER - LE BARBIER, Robert DUCHATEL, Armelle TOHIER, Denyse ROUSSEAU, Alain-Louis MIE, Helyett LEMOINE, Jacky MATTEI, Xavier PALSON, Béatrice CHOMBART,, Nadine DAGUET, Alain SAVARY, Patrick BRUN, Amine PATEL, Marianne FERRY, Magali ERRECART, Sophie DEVES, Benoist BERTHIER, Emmanuel MICHAUX, Tamara DUSAPIN

Ensemble pour Bièvres

Expression des conseillers non-majoritaires

Pour que le développement durable devienne enfin une réalité à Bièvres

Forte des convictions et de la bonne volonté de ses membres, la Commission Développement durable a commencé ses travaux. De nombreux axes de réflexion ont déjà été identifiés, des questions concrètes ont été soulevées. Chacun mesure l'urgence qu'il y a pour Bièvres à rattraper son retard dans ce domaine trop longtemps oublié.

Conscients de l'ampleur de cette tâche, les membres de la liste « Agissons pour Bièvres » avaient placé ce thème au centre de leur programme. Nous sommes donc prêts à nous engager activement dans tous les projets concrets qui pourraient amener notre commune sur le chemin du développement durable.

Il importe cependant d'être conscients d'un point essentiel : le développement durable n'est pas une somme de déclarations d'intention, ni même de bonnes volontés –même si ces deux points constituent un préalable nécessaire. **Le développement durable, ce sont des actions concrètes traduisant une volonté politique réelle et forte.** Aujourd'hui, c'est un changement radical des habitudes prises dans tous les domaines de la vie municipale que nous attendons. Le chantier est considérable, et le temps presse ■

Jean-Michel CHARPENTIER, Christelle DE BEAUCORPS
Agissons pour Bièvres

Lors du dernier conseil municipal l'équipe majoritaire a voté unanimement la délibération concernant l'achat par notre commune de la propriété du Moulin de Vauboyen.

Leur motivation « que ce lieu soit ouvert au public ».

En fait il s'agit d'un portage financier : la mairie se substitue pour le compte d'un particulier, dans l'achat d'un bien privé. Ce lieu sera transformé en hôtellerie « haut standing » avec salles pour des séminaires. Pourquoi l'acheteur déjà pressenti ne réalise-t-il pas seul sa propre opération commerciale ?

Si l'on était dans le cadre d'un projet d'intérêt général avec d'autres partenaires comme l'Etat, la Région..., le montage serait compréhensible et acceptable.

Si le permis de construire n'est pas obtenu (étant site classé) la mairie qui en deviendra propriétaire ouvrira-t-elle une véritable concertation pour son utilisation future ?

Dans cette éventualité la mairie aurait à supporter tous les frais financiers engagés inhérent à cette opération échouée.

C'est pourquoi notre groupe a voté contre cette délibération.

Le Règlement intérieur actuellement en cours d'élaboration régit entre autre les membres des deux groupes de la minorité participant aux différentes commissions municipales, qui élaborent un travail sur différents thèmes tels: les finances, l'urbanisme, les projets culturels, l'aide sociale...

Sous l'ancienne mandature nous avons le droit à deux invités par groupe .

Nous en souhaitons trois et à ce jour l'équipe majoritaire nous autorise un invité seulement par groupe: quelle générosité ! ■

Maryse TRAORE-BONNEFOND, Jean-Claude COCHET
Bièvres Changements et solidarité

Vie du village



PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 12 avril, par un beau soleil de printemps, toute l'équipe du cycle 3 de l'Ecole des Castors est partie suivre les chemins pédestres afin de ramener les déchets qu'elle trouvait. Les enfants auront certainement retenu de cette journée éco citoyenne du printemps de l'environnement qu'il fallait respecter la nature.

Un grand merci à tous les participants enfants, élus et parents accompagnateurs !

L'ETE DES JEUNES

Cette année, le **service jeunes de la commune** organise un séjour autour du thème des sports de glisse en mer : surf, Paddle Board (sauvetage en mer), Wave Ski (surf avec kayak des mers), jet ski, etc.

Le séjour aura lieu du 17 au 27 juillet 2008 à Mimizan, dans les Landes, pour les jeunes de 11 à 15 ans.

Quotient familial / Tarif

A 118 € - **B** 197 € - **C** 276 € - **D** 355 €
B 434 € - **F** 513 € - **G** 592 €

Participants extérieurs à la commune 798 €

Pour tous renseignements : Service jeunes Tél. : 01.69.41.93.47
Inscriptions au centre Ratel, du 15 mai au 15 juin.



BASKET - Pré Bilan de la saison 2007-2008

L'équipe féminine passe la saison prochaine en « **E X C E L L E N C E** Départementale » l'équipe masculine a bien failli accéder à la division supérieure puisqu'à l'issue des éliminatoires, elle a terminé à la troisième place en « **HONNEUR** Départemental »
<http://usobbasket.free.fr>

VAUBOYEN

La commune a délibéré le 14 avril puis le 19 mai pour autoriser l'achat du Moulin de Vauboyen, puis sa revente (pour 3,2 millions €) à un groupement d'entrepreneurs qui souhaitent y réaliser une résidence hôtelière. Ce dispositif doit aider à surmonter les difficultés pour obtenir les autorisations nécessaires dans ce site classé de la Vallée de la Bièvre. De cette façon le Moulin de Vauboyen continuera, espérons le, à être un lieu d'accueil renommé, dans un cadre de verdure enchanteur.

LE MUR DE LA MAIRIE

Depuis le mois de janvier dernier, les travaux de reprise de la terrasse de la mairie sont en cours.

L'ancienne terrasse sera reconstituée et le volume situé en dessous offrira de nouveaux locaux ainsi qu'une légère extension du local pompiers. Un travail délicat et non sans surprises : une reprise en sous-œuvre de la salle du conseil municipal va ainsi être nécessaire.



LA PLUS BELLE DES FRAISES

Nous vous parlions dans notre dernière parution d'un retour en majesté du fruit dans sa fête Biévroise. Eh bien, cela sera chose faite le dimanche 15 juin prochain : en matinée, au coeur du village, un concours de la plus belle, la plus grosse, la plus juteuse des fraises produites à Bièvres et alentours dans les jardins potagers sera organisé par le SCIF. Pour tout renseignement et inscription à ce sujet,
01 69 85 33 93.

ARIVA

L'Association des Riverains de l'impasse Valgrain nous prie de communiquer que des pigeons voyageurs en grandes « patrouilles » entraînent plusieurs nuisances chez les riverains en stationnant régulièrement sur les toits et dans les jardins. Les colombofiles éventuellement concernés sont aimablement priés d'y mettre bon ordre, autant que faire se peut... Le Président de l'ARIVA est Monsieur Charles PINSON, 14, impasse Valgrain. Courriel : charles.pinson@orange.fr.

VIVRE DE FACON CITOYENNE

Il semble utile, en ce début d'été, de rappeler les horaires d'utilisation des engins motorisés, et de préciser qu'il ne s'agit pas seulement des tondeuses, mais que taille-haies, nettoyeurs à haute pression et autres engins bruyants sont également concernés. Dans le cadre du développement durable, il faut également rappeler qu'il est interdit de laver sa voiture (à grand renfort de produit moussant pour certains...) dans la rue, pratique hélas constatée encore récemment.

Les activités nécessitant la mise en œuvre d'engins bruyants sont autorisées exclusivement dans les créneaux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

BIEVRES PRATIQUE

PERMANENCE du Conseiller général Thomas JOLY

le mardi 3 juin de 18h30 à 20h00 à la mairie de Bièvres
(Remerciements : Thomas JOLY, conseiller général, et sa suppléante Anne PELLETIER-LE BARBIER remercient chaleureusement les Biévrois pour leurs suffrages lors des élections cantonales du 9 mars dernier).

ASSURANCE MALADIE

Le mercredi 4 et 18 juin, de 14h00 à 17h00, permanence assurée à la mairie.

SCOLAIRE - Rappel

Vous pouvez dès maintenant pré inscrire vos enfants nés en 2005, pour la rentrée de septembre 2008. Pièces à fournir et à retourner en mairie : la fiche familiale d'inscription scolaire complétée (à retirer en mairie) ; la photocopie du livret de famille ; un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

PERMANENCE ViTaCiTé

(Mission locale) - Le 4 juin prochain, de 9h30 à 12h00, Alexandra Justamond tiendra une permanence à la mairie.



L'AGENDA 21 Bièvrois

Habitants, associations, commerçants, artisans, cultivateurs, éleveurs, entreprises : tous Bièvrois, tous concernés, car à notre échelle, nous avons le pouvoir d'agir sur des phénomènes mondiaux.

Un petit rien + un petit rien = un grand tout mieux pour tous. Ensemble, avec les idées de chacun, travaillons au développement harmonieux et durable de Bièvres.

Les enjeux

« Un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs », telle est la première définition du développement durable, donnée par Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien en 1987.

Les modes de production et de consommation doivent respecter l'environnement humain ou naturel et permettre à tous les habitants de la Terre de satisfaire leurs besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, travailler, vivre dans un environnement sain.

Le développement durable appelle un changement de comportement de chacun (citoyens-consommateurs, entreprises, collectivités territoriales, gouvernements, institutions internationales) face aux menaces qui pèsent sur les hommes et la planète (inégalités sociales, risques industriels et sanitaires, changements climatiques, perte de biodiversité...)



Le calendrier de l'Agenda 21 Bièvrois :

Samedi 7 juin 2008 grande réunion publique de lancement.

Du 7 juin au 7 juillet 2008
1^{er} session des ateliers thématiques

Tout l'été 2008
recherche de partenariats, de financeurs, formation et évaluation des actions proposées

Samedi 13 septembre 2008
grande fête Bièvroise du développement durable : exposition, stands, conférence, pique-nique, sports et jeux

Du 15 septembre au 15 octobre 2008
2^{ème} session des ateliers thématiques.

Du 15 octobre au 30 novembre 2008
finalisation et planning des actions, évaluation financière.

Mi-décembre 2008
vote du Conseil municipal sur l'Agenda 21 local

Mai 2009
Participation de Bièvres au concours des Rubans du Développement Durable.

Invitation au lancement des Assises Bièuroises du développement durable

Venez nombreux samedi 7 juin à 15h00 dans le préau de
l'Ecole des Castors – haut

Tous ensemble, nous définirons notre démarche et lancerons
l'agenda 21 de Bièvres.

Cette réunion publique de lancement sera l'occasion d'expliquer les enjeux et les objectifs de l'agenda 21 et la démarche pour permettre à tous d'y participer. Dans le mois qui suit, des ateliers thématiques seront organisés pour que chacun expose son point de vue, partage ses idées et propose des actions concrètes dans tous les domaines :

■ Vivre en harmonie avec la nature :

biodiversité, eau, jardinage, espaces verts, tourisme, nuisances, alimentation, filière courte, marché bio...

■ Se déplacer autrement :

chemins piétonniers, pistes cyclables, co-voiturage, stationnement, transports en commun...

■ Réparer, réutiliser, réduire et recycler :

tri sélectif, compostage, petites-annonces, bricolage, partage, achats éco-responsables, brocante...

■ Eco-habiter, éco-construire :

isolation, chauffage, énergies renouvelables, émission de CO2, qualité de vie, nuisances, économie d'eau...

■ Jeunesse et développement durable :

cantine bio, éducation, parcours sportif, partenariat éco-école, vie citoyenne...

Nous sommes tous concernés, rejoignez-nous vite : inscrivez-vous dès maintenant, pour participer aux ateliers du développement durable.
en ligne : www.bievres.fr
ou par courrier en renvoyant en mairie ce coupon complété ou un papier libre avec vos coordonnées.

Je souhaite participer aux ateliers du développement durable à Bièvres :

Prénom : Nom :
Adresse :
Téléphone : Courriel :

Centre d'intérêt particulier (mettre une croix) :

- Vivre en harmonie avec la nature Se déplacer autrement
 Réparer, réutiliser, réduire et recycler Eco-habiter, éco-construire
 Jeunesse et développement durable
 Autre thème (précisez) :
.....
.....
.....

Les ateliers sont ouverts à tous



Conseil municipal du 19 mai 2008

1. Décisions du Maire

2. Finances

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la MJC
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association du musée français de la photographie pour le 150^{ème} anniversaire de la photo aérienne

3. Urbanisme

- Autorisation du Maire à déposer au nom de la commune un Permis d'aménager portant sur un dépôt de bus - terrain ex « SANOFI » appartenant à la commune de Bièvres
- Moulin de Vauboyen - Acquisition et vente - ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 759 du 14 avril 2008

4. Juridique - Marchés publics

- Convention de financement d'un service minimum d'accueil dans les écoles
- Avenants au marché de construction de la Maison de la Petite Enfance à Bièvres

5. Personnel

- Indemnité des Conseillers municipaux délégués

6. Tirage au sort des jurés d'assises

(les délibérations du conseil municipal sont affichées sur les panneaux administratifs de la commune. Elles sont systématiquement mises en ligne sur le site Internet de la commune.)



Mai / Juin 2008

Les mercredi 28 et vendredi 30 mai Spectacle de la troupe des écoliers Théâtre Essais « Marie Grenouille »

Renseignements : 01.69.41.93.47
Centre Ratel

Les samedi 31 mai et dimanche 1er juin 45^e Foire à la photo

Renseignements : 01.43.22.11.72
Photo Club Paris Val de Bièvres

Mercredi 4 juin

Ciné Goûter

Renseignements : 01.69.41.93.47
Centre Ratel

Samedi 7 juin

Réunion Agenda 21 Bièvrois

Ecole des Castors-haut

Journée sans auto

Terrain d'évolution

Du 7 au 15 juin

Exposition « Carte Blanche »

Renseignements : 01.69.41.93.47
Centre Ratel

Vendredi 13 juin

Chorales des enfants au gymnase

Renseignements : 01.69.41.02.59
Ecole maternelle

Cinéma en plein air

Renseignements : 01.69.41.93.47
Centre Ratel

Les 14 et 15 juin

Fête des Fraises

Renseignements SICF : 01.69.85.33.93
Centre village - Domaine Ratel

Du 16 au 20 juin

Auditions Ecole de Musique de Bièvres

EMB : 01.69.85.54.37 - Centre Ratel

Samedi 18 juin

Flashes Dingues



L'Ecole de Musique et le Centre de Loisirs ont le plaisir de vous présenter **FLASHS DINGUES** d'Eric Noyer :

une suite de sketches musicaux complètement dingues pour chœur d'enfants, piano, contrebasse et récitants. Mis en scène par Yasmine AKHMAN, avec la participation de professeurs de l'EMB et d'animateurs du Centre de Loisirs.

En première partie vous tremblerez avec nos petits poucets poursuivis par les méchants ogres du chœur adulte dans l'opéra pour enfants d'Isabelle Aboulker « le Petit Poucet ».

Représentation à RATEL à 20H00 (pendant la semaine des auditions de l'EMB).

Samedi 21 juin

Fête du pays

Renseignements MJC : 01.69.41.87.94
Gymnase - Domaine Ratel

Dimanche 22 juin

Spectacle de danse de la MJC

Renseignements : 01.69.41.87.94
Centre Ratel

Vendredi 27 juin

Spectacle de théâtre « Le Souper »

Renseignements : 01.69.41.93.47
Centre Ratel

Samedi 28 juin

Fête des écoles

Ecole primaire des Castors : 01.69.41.18.88
Ecole maternelle : 01.69.41.02.59

Dimanche 29 juin

Fête du tennis

Renseignements : 01.69.41.82.44
Tennis Club Bièvrois



Devinette naturaliste

Mais où se cache le troglodyte mignon ?

Et l'hypolais polyglotte, et la grive musicienne ? Et l'accenteur mouchet ?

Dans quelle partie de notre commune peut-on croiser le

pouillot véloce, le grimpeur des jardins, la tourterelle turque, le geai des chênes, et le roitelet triple bandeau ? (ce dernier n'ayant rien à voir avec Adidas...)

Tous ces oiseaux, car ce sont des oiseaux... et des dizaines d'autres se baladent parmi les chardons crépus, les gratterons, les cabarets des oiseaux, les fétuques des prés, les herbes à robert, ils virevoltent autour des séneçons jacobées, des dactyles vulgaires, des houlques velues, des véroniques de perse, des érigérons du canada, les achillées millefeuilles et des centaines d'autres espèces végétales !

Mais où se trouve donc cette jungle ?

Dans le Val de Sygrie ! Entre les bois du loup pendu et la forêt de Verrières...

Lors de la création de la ZAC une étude d'impact a été réalisée, les relevés faunistique et floristiques ont permis de retracer les très nombreuses espèces présentes sur ce secteur autour de la rivière, la liste en est impressionnante, et les noms surprenants.

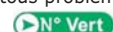
Notre choix a été le maintien et la valorisation de nombreux espaces naturels, dont la coulée verte boisée, qui permettront de sauvegarder, espérons-le, la plupart de ces espèces, ce patrimoine naturel. Des cheminements piétons seront créés notamment en bordure de rivière, de là vous apercevrez peut-être... la patience sang de dragon, la renouée du japon, la canche flexueuse, la circe de paris, le mouron des oiseaux... etc., etc.

Quelle aventure, et si proche !...



www.bievres.fr

Pour tous problèmes de distribution, appelez ce numéro gratuit

 0800 800 869 vous serez livré le même jour.